Centre
de services scolaire
des Appalaches
Québec
Service éducatif

Document de soutien pour la révision des normes et modalités d'évaluation des apprentissages à l'intention des écoles primaires 2023-2024

Écoles Paul VI et Saint-Nom-de-Marie (SNDM)

Mis à jour : juin 2023

TABLE DES MATIERES

DÉFINITIONS 3
Première communication écrite 5
Bulletins 6
Fréquence d'évaluation des compétences et des volets 7
Absences non-motivées à une épreuve obligatoire 14
En français écriture 10
En mathématique 12
En anglais 13
Jugement 15
Conservation des épreuves administrées 17
Classement 18
Redoublement 19
ANNEXE 1 20
ANNEXE 2 21
ANNEXE 3 30
RÉFÉRENCES 33

DÉFINITIONS

Une norme ...

- Est une référence commune;
- Provient d'un consensus au sein d'une équipe-école;
- Possède un caractère prescriptif;
- Peut être révisée au besoin;
- Respecte la LIP et le régime pédagogique;
- Est harmonisée au PFÉQ;
- S'appuie sur la Politique d'évaluation des apprentissages et sur la Politique de l'adaptation scolaire.

Une modalité ...

- *Précise les conditions d'application de la norme;*
- *Peut être révisée au besoin;*
- *Oriente les stratégies;*
- *Indique des moyens d'action.*

Les normes et modalités d'évaluation doivent être mises à jour à chaque fin d'année scolaire et déposées sur le site internet de l'établissement afin d'en informer les parents. Un résumé doit être transmis aux parents à chaque début d'année scolaire.

Norme	Modalité
« Au début de l'année scolaire, le directeur de l'école doit transmettre aux parents un résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages présentant **notamment la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues pour chacune des matières**. » (Régime pédagogique, article 20) **Norme** L'école transmet aux parents, en début d'année scolaire, un résumé de ses normes et modalités. **L'information est envoyée aux parents en copie papier et est déposée sur le site Internet de l'école.**	Les informations suivantes seront communiquées aux parents : ♦ La pondération des étapes; ♦ les dates d'épreuves obligatoires ministérielles; ♦ la pondération des épreuves obligatoires ministérielles (20 % du résultat final) : • français : lecture et écriture, 4e année • français : lecture et écriture, 6e année • mathématique : résoudre et saisonner, 6e année ♦ la date à laquelle sera transmise la communication écrite; ♦ les dates de fin d'étape et de remise de bulletin; ♦ la fréquence de communication au bulletin des compétences disciplinaires (français, mathématique, anglais); ♦ le choix des compétences transversales qui feront l'objet de commentaires aux étapes 1 et 3; ♦ la gestion des absences aux épreuves-écoles ou du centre de services scolaire sans motif reconnu. Ces informations seront transmises dans le document prévu à cet effet : Résumé des normes et modalités. * Voir le modèle à l'annexe 1.

Norme	Modalité
Première communication écrite « Afin de renseigner les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement, l'école leur transmet **une communication écrite autre qu'un bulletin au plus tard le 15 octobre**. » (Régime pédagogique, article 29) **Norme** L'école transmet aux parents, au plus tard le 15 octobre, une première communication écrite autre qu'un bulletin faisant état des apprentissages et du comportement de leur enfant. * Voir le modèle à l'annexe 3.	**1. Pour le primaire à titre d'exemple** Voir annexe 3 Ce document sera transmis par Mozaïk Portail et en copie papier au plus tard le **15 octobre**. **2. Pour le préscolaire 5 ans** Cette première communication portera sur l'intégration au préscolaire, les relations avec l'enseignant et avec les autres enfants, l'attention ainsi que sur la participation de l'élève aux activités proposées. Ce document sera transmis par Mozaïk Portail et en copie papier au plus tard le **15 octobre**. **3. Pour le préscolaire 4 ans** L'école transmet aux parents, au plus tard le 15 octobre, en version papier, une première communication écrite faisant état des apprentissages et du comportement de leur enfant. Une 2e communication, en version papier, est envoyée aux parents en février. Un bilan de l'année, en version papier, est remis aux parents en fin d'année.

Norme	Modalité

Bulletins

« Afin de renseigner les parents de l'élève sur son cheminement scolaire, l'école leur transmet un bulletin à la fin de chacune des trois étapes. Ceux-ci sont transmis **au plus tard le 20 novembre** pour la première étape, le 15 mars pour la deuxième étape et le 10 juillet pour la troisième étape. »
(Régime pédagogique, article 29)

« Le résultat final est calculé selon la pondération suivante : 20 % pour la première étape, 20 % pour la deuxième étape, 60 % pour la troisième étape. »
(Régime pédagogique, article 30.2)

Norme

Les dates de fin d'étape sont précisées en respectant la prescription du régime pédagogique à ce sujet soit au plus tard le :

- 20 novembre pour la première étape
- 15 mars pour la deuxième étape
- 10 juillet pour la troisième étape

L'équipe-école précise les dates de fin d'étape et de remise des bulletins en complétant le tableau ci-dessous.

	Date de fin d'étape déterminée par l'école	Date limite de remise des bulletins
Étape 1 (20 %)	**3** novembre 2023	20 novembre 2023
Étape 2 (20 %)	**23 f**évrier 2023	15 mars 2023
Étape 3 (60 %)	**21 j**uin 2023	10 juillet 2023

Le premier bulletin uniquement sera transmis par Mozaïk Portail et en copie papier.
Les deuxième et troisième bulletins seront transmis par Mozaïk Portail seulement.

Deux rencontres de parents sont organisées durant chaque année scolaire, soit une rencontre d'accueil et une rencontre pour une communication à la fin de la 1ère étape (16 et 17 novembre 2023).

N.B. pour le préscolaire, la rencontre de parents se fera après la première communication du 15 octobre et exceptionnellement, dans certains cas, pour le primaire.

2e étape : appel aux parents par le spécialiste et/ou le titulaire pour tout élève à risque.

Certains travaux d'élèves sont acheminés à l'occasion aux parents.

Ces informations seront transmises aux parents par l'intermédiaire du document synthèse sur les normes et modalités : Résumé des normes et modalités.

Norme	Modalité

Fréquence d'évaluation des compétences et des volets

« […] À la fin des deux premières étapes de l'année scolaire, les résultats détaillés, dans les matières pour lesquelles de tels résultats sont requis, ne sont pas détaillés que pour les compétences ou les volets qui ont fait l'objet d'une évaluation. »

« À la fin de la troisième étape de l'année scolaire, les résultats consistent en un bilan portant sur l'ensemble du programme d'études présentant les résultats de l'élève pour les compétences ou les volets des programmes d'études dans les matières identifiées aux paragraphes 1 et 2 du deuxième alinéa ainsi que pour chaque matière enseignée, son résultat disciplinaire et la moyenne du groupe. » (Régime pédagogique, article 30.1)

Norme

- Un résultat est transmis pour chacune des disciplines à chaque étape.
- À la 1re et à 2e étape, la fréquence d'évaluation des compétences est précisée.
- À la 3e étape, pour l'ensemble des disciplines, toutes les compétences et les volets, tels que structurés à l'intérieur des cadres d'évaluation, font l'objet d'évaluation.

« […] Les bulletins scolaires doivent contenir tous les renseignements figurant à leurs sections 1 à 3 […] » (Régime pédagogique, article 30.1)

La fréquence d'évaluation des compétences disciplinaires et des volets pour les étapes 1 et 2 est précisée dans le document synthèse : Résumé des normes et modalités.

Pour chaque niveau et pour chaque étape, l'équipe d'enseignants prépare un tableau présentant les résultats à communiquer dans chaque matière aux étapes 1 et 2 du bulletin scolaire.

Alternance entre la 1re et la 2e étape pour les disciplines suivantes :
Univers social / Sciences
ECR / Arts
Éducation physique / Anglais

3e étape : toutes les disciplines sont évaluées obligatoirement.

Ce tableau est annexé aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'école.

1er cycle 2e et 3e cycle	1re étape	2e étape	3e étape
Français langue maternelle LECTURE	non évalué évalué	évalué évalué	évalué évalué
Français langue maternelle ÉCRITURE	non évalué évalué	évalué évalué	évalué évalué
Français langue maternelle COMMUNICATION ORALE	évalué non évalué	non évalué évalué	évalué évalué
Mathématiques CD 1	non évalué non évalué	évalué évalué	évalué évalué
Mathématiques CD 2	évalué évalué	évalué évalué	évalué évalué
Arts dramatiques / arts plastiques (1er cycle)	non évalués	évalués	évalués
Arts dramatiques (2e et 3e cycle)	non évalué	évalué	évalué
Arts plastiques	évalué	évalué	évalué
ECR	non évalué évalué	évalué non évalué	évalué évalué
UNIVERS SOCIAL	évalué	non évalué	évalué
SCIENCES	non évalué	évalué	évalué

Norme	Modalité

Section 3 : Commentaires sur deux des quatre compétences suivantes : exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe aux étapes 1 et 3.

Norme

- Les résultats des élèves peuvent être accompagnés de commentaires pour chaque discipline.
- En équipe-école, une décision est prise quant à la responsabilité des enseignants face à l'évaluation des compétences transversales.
- Aux étapes 1 et 3, des commentaires sur deux des quatre compétences ciblées par le MEQ doivent être présents.
- * Voir l'exemple à l'annexe 1.

Éducation physique			
Chaque compétence évaluée à chaque étape à tous les cycles, avec pondération différente pour chaque cycle	1er cycle	2e cycle	3e cycle
Compétence 1 : agir dans différents contextes d'activités physiques	**60%**	**40%**	**20%**
Compétence 2 : interagir dans différents contextes d'activités physiques	**20%**	**40%**	**60%**
Compétences 3 : adopte un mode de vie sain et actif	**20%**	**20%**	**20%**

Anglais langue seconde									
Compétences diffèrent entre le 1er et les 2e et 3e cycles	**1er cycle**			**2e cycle**			**3e cycle**		
	1re étape	2e étape	3e étape	1re étape	2e étape	3e étape	1re étape	2e étape	3e étape
Comprendre des textes entendus	X		X						
	60%								
Communiquer oralement en anglais		X	X						
	40%								
Interagir oralement en anglais					X	X		X	X
				50%			45%		
Réinvestir sa compréhension de textes lus et entendus				X	X	X	X	X	X
				35%			35%		
Écrire des textes en anglais				X		X	X		X
				15%			20%		

Section 3 : Les compétences transversales qui feront l'objet d'un commentaire au bulletin aux étapes 1 et 3 sont précisées dans le document synthèse : Résumé des normes et modalités.

	1re étape	2e étape	3e étape
Exercer son jugement critique (3e cycle)	X		X
Organiser son travail (1er, 2e et 3e cycles)	X		X
Savoir communiquer (1er cycle)	X		X
Savoir travailler en équipe (2e cycle)	X		X

Norme	Modalité
« **Au moins une fois par mois**, des renseignements sont fournis aux parents d'un élève mineur dans les cas suivants : ♦ Ses performances laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite fixé pour les programmes d'études ou, en ce qui concerne un élève de l'éducation préscolaire, lorsque ses acquis laissent craindre qu'il ne soit pas prêt à passer en première année du primaire au début de l'année scolaire suivante; ♦ ses comportements ne sont pas conformes aux règles de conduite de l'école; ♦ ces renseignements étaient prévus dans le plan d'intervention de l'élève. Ces renseignements ont pour but de favoriser la collaboration des parents et de l'école dans la correction des difficultés d'apprentissage et de comportement, dès leur apparition. » (Régime pédagogique, article 29.2)	Les enseignants titulaires sont responsables d'acheminer une communication mensuelle aux parents des élèves ciblés et de conserver les traces de ces communications jusqu'à la fin de l'année scolaire. **Sur le plan scolaire…** 10 communications incluant celles des titul;aires, des spécialistes ou de l'orthopédagogue. **Sur le plan du comportement…** 10 communications incluant celles du Service de garde s'il y a lieu, des surveillants, des TES ou du titulaire. **En orthopédagogie…** Bilan des interventions à la fin de chaque bloc pour l'élève suivi (copie remise au titulaire et à la direction).
Norme ♦ L'enseignant titulaire s'assure qu'une communication mensuelle sera acheminée aux parents des élèves ciblés. ♦ Une trace des informations transmises devra être conservée.	**Les communications sont pour la plupart consignées par le titulaire, l'orthopédagogue, la TES école et/ou le SDG.**

Norme	Modalité
♦ Le jugement doit reposer sur des informations pertinentes, variées et suffisantes au développement des apprentissages de l'élève. ♦ À compter du 1er juillet 2011, l'évaluation doit s'appuyer sur les Cadres d'évaluation des apprentissages. ♦ La progression des apprentissages constitue un complément à chaque programme disciplinaire en apportant des précisions sur les connaissances que les élèves doivent acquérir et utilisées chaque année. **Écrire :** ▪ **Démarche d'évaluation partagée entre le titulaire et l'orthopédagogue, s'il y a lieu.** ▪ **Évaluation portant sur des connaissances de base à la 1ère étape au 1er cycle.** ▪ **Note de l'examen de l'épreuve unique du MEQ compte pour 20% de la note finale en 4e et 6e année.**	**En français écriture** Au primaire, les critères sont d'égale importance et doivent tous être considérés lors du jugement. C'est pourquoi il importe de recueillir des traces qui témoignent de **l'ensemble des critères**. **Tous les critères doivent avoir fait l'objet d'évaluations pour porter un jugement au bulletin.** En écriture, de la 2e à la 6e année du primaire

Une pondération de 30 % est suggérée pour l'évaluation des connaissances	Une pondération de 70 % est suggérée pour l'évaluation de la compétence
♦ Dictées ♦ Examens de verbes, de grammaire ♦ Exercices à compléter en lien avec les règles orthographiques et grammaticales enseignées, le lexique et la structure de phrase. ♦ Etc. **Note** : Les devoirs et les récitations ne sont pas des outils d'évaluation sommatifs. Ils permettent à l'enseignant de réguler son enseignement.	♦ Rédaction de courts messages, d'une partie d'un texte, de textes moyens ♦ Situation d'écriture complète **Note** : La correction doit se faire à l'aide des grilles descriptives et repose sur l'ensemble des critères.

Étant donné la particularité de la **première année du primaire**, la planification de l'évaluation en lien avec la place des connaissances s'avère plus complexe. Vous trouverez, en annexe, des exemples de pratiques évaluatives en lecture (annexe 1) et en écriture (annexe 2) pour chacune des étapes.

Norme	Modalité

Lire :

- **Prise en compte par le titulaire de l'évaluation du débit et de l'exactitude dans le jugement de la compétence pour les étapes 1, 2 et 3 pour les 1er et 2e cycles.**
- **Démarche d'évaluation partagée entre le titulaire et l'orthopédagogue aux étapes 1, 2 et 3, s'il y a lieu.**
- **Possibilité d'une évaluation standardisée administrée par l'orthopédagogue en compréhension de lecture aux niveaux 2 à 6 (l'enseignant peut considérer le résultat dans sa note de jugement global s'il le veut).**
- **Note de l'examen commission ou de l'épreuve unique du MEQ compte pour 20% de la note finale en 4e et 6e année.**

En français lecture

L'évaluation doit s'appuyer sur les **grilles descriptives**. En situation d'évaluation, des traces distinctes sont recueillies **pour chacun des critères**. **Tous les critères doivent avoir fait l'objet d'évaluations pour porter un jugement au bulletin.**

Pour la compétence *Lire* au primaire

Premier cycle			
Lire des textes variés (50 %)			
Critère	Comprendre	Réagir	Apprécier
1re année	75 %	15 %	10 %
2e année	75 %	15 %	10 %

Deuxième cycle			
Lire des textes variés (50 %)			
Critère	Comprendre	Réagir	Apprécier
3e année	75 %	15 %	10 %
4e année	75 %	15 %	10 %

Troisième cycle				
Lire des textes variés (50 %)				
Critère	Comprendre	Interpréter	Réagir	Apprécier
5e année	70 %	10 %	10 %	10 %
6e année	70 %	10 %	10 %	10 %

Pondération inspirée de la valeur accordée aux critères dans les épreuves obligatoires de 6e année depuis les 3 dernières années

Norme	Modalité

En mathématique :

- **Évaluation portant sur des connaissances de base à la 1ère étape au 1er cycle.**
- **Note de l'épreuve unique du MEQ compte pour 20% de la note finale en 6e année.**

En mathématique

L'évaluation doit s'appuyer sur les **grilles descriptives**. En situation d'évaluation, des traces distinctes sont recueillies pour chacun des critères. **Tous les critères doivent avoir fait l'objet d'évaluations pour porter un jugement au bulletin.**

Pour la compétence 1 : *Résoudre une situation-problème mathématique*

1er cycle : 20 % de la note au bulletin
2e et 3e cycle : 30 % de la note au bulletin

Primaire			
Critère	Manifestation	Mobilisation	Explication
Pondération	40 %	40 %	20 %

Pour la compétence 2 : *Raisonner à l'aide de concepts et de processus mathématiques*

1er cycle : 80 % de la note au bulletin
2e et 3e cycle : 70 % de la note au bulletin

Une pondération de 40 % est suggérée pour l'évaluation des connaissances (non prescriptif)	Une pondération de 60 % est suggérée pour l'évaluation de la compétence (non prescriptif)	
♦ Évaluation de la maitrise des concepts et des processus mathématiques ♦ Questionnaire à réponses courtes sur les notions apprises ♦ Tâche de compréhension conceptuelle (entrevue mathématique, problème du jour, causerie mathématique, centre mathématique…)	Situation d'application (à l'intérieur d'un contexte)	
	Situation de validation (justification à l'aide d'un calcul)	Situations d'action (plusieurs calculs à faire)

Norme	Modalité

Note : Les devoirs et les récitations ne sont pas des outils d'évaluation. Ils permettent à l'enseignant de réguler son enseignement.	**Note** : La correction doit se faire à l'aide des grilles descriptives et repose sur l'ensemble des critères.

Primaire			
Critère	Analyse	Application	Justification
Situation d'action	30 %	50 %	20 %
Situation de validation	30 %	40 %	30 %

En anglais

- Respecter la pondération des compétences pour déterminer le temps d'enseignement et recueillir un nombre de traces qui respecte la pondération des compétences.
- Utiliser régulièrement les grilles descriptives pour l'évaluation.
- Utiliser des tâches complexes minimalement une fois par année à partir de la 4e année.

Norme	Modalité
Absences non motivées à une épreuve obligatoire « L'élève qui ne se présente pas à une **épreuve obligatoire MEQ** sans motif reconnu doit être considéré comme absent et **le résultat de l'élève à l'épreuve obligatoire correspond alors à 0 sur 20**. » (Info/Sanction 22-23-39) <u>Motifs reconnus</u> ♦ Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale ♦ Décès d'un proche parent ♦ Convocation au tribunal […] » (Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles, 2015, p. 86) ——— Pour chaque discipline de chaque niveau, on précise les outils d'évaluation et les grilles d'analyse communes.	**Absences aux épreuves *école* ou *centre de services scolaire*** L'élève qui ne se présente pas à une évaluation sans motif reconnu (maladie sérieuse ou accident, décès d'un proche parent ou convocation au tribunal) et que cette épreuve est essentielle pour porter un jugement au bulletin qui soit représentatif de sa compétence devra se présenter à une reprise dont le moment est déterminé par l'enseignante ou l'enseignant. **La direction doit être avisée du motif valable de l'absence.** Dans l'éventualité où l'élève ne se présente pas à l'épreuve de reprise, il n'y aura pas de résultat au bulletin pour cette compétence ou pour cette discipline ni de résultat sommaire puisque l'épreuve était essentielle pour porter un jugement qui soit représentatif de la compétence de l'élève. **Absences aux épreuves obligatoires MEQ** L'élève absent à une épreuve MEQ sans motif reconnu se verra attribuer la note 0. ——— Pour chaque niveau et chaque discipline, les outils d'évaluation communs sont précisés : ♦ L'enseignant a recours à des moyens informels (observations, questions, etc.) et à des moyens formels (grilles d'évaluation, des listes de vérification, l'analyse de productions d'élèves, etc.) pour recueillir et consigner des données. ♦ L'enseignant utilise des outils de prise d'information variés : grille d'observation, d'autoévaluation, situations d'apprentissage, commentaires sur les travaux. ♦ L'enseignant propose des situations d'évaluation qui sont étroitement liées aux situations d'apprentissage vécues en classe. ♦ Possibilité de prise en compte par le titulaire de l'évaluation du débit et de l'exactitude dans le jugement de la compétence pour les étapes 1, 2 et 3 aux 1er et 2e cycle. ♦ Démarche d'évaluation partagée entre le titulaire et l'orthopédagogue, s'il y a lieu.

Norme	Modalité
Les situations d'évaluation sont analysées à partir des critères d'évaluation précisés à l'intérieur des cadres d'évaluation.	Chaque enseignant est responsable de présenter et de vulgariser les critères d'évaluation aux élèves.
Jugement Pour assurer la qualité du jugement, l'évaluation doit être rigoureuse et transparente, ce qui suppose que les valeurs en évaluation sont respectées et que le processus d'évaluation est mis en application. Le jugement découle de la synthèse des différentes appréciations formulées dans le cadre de différents moments d'évaluation et consiste à se prononcer sur le rendement de l'élève. Le jugement repose sur les valeurs en évaluation et respecte le processus d'évaluation.	♦ Les compétences et les connaissances, telles que présentées à l'intérieur des cadres d'évaluation et de la progression des apprentissages, sont les objets d'évaluation sur lesquels un jugement est porté. ♦ L'enseignant pose un jugement à partir d'un nombre suffisant de traces et les situations retenues sont représentatives de la mise en œuvre du programme selon les cadres d'évaluation et la progression des apprentissages (activités de connaissances, situations de compétence couvrant les contenus). ♦ L'enseignant pose un jugement à partir de moyens d'évaluation appropriés qui sont conçus conformément aux cadres d'évaluation (observations, entrevues, communications écrites ou orales, situations d'évaluation, épreuves, tests de connaissances, réalisations diverses : prototype d'un objet technique, création artistique, performance sportive, etc.) ♦ Par souci de transparence, les élèves sont préalablement informés des objets d'évaluation et des exigences qui leur sont rattachées. (réf. Politique d'évaluation des apprentissages). ♦ Le jugement porté sur un ensemble de tâches tient compte du rendement de l'élève, de la complexité des tâches et des modifications apportées. ♦ Sachez que de la 1re à la 6e année, l'application du code orthographique et grammatical dans toute autre matière disciplinaire est prise en compte et pourrait servir dans la collecte de données permettant de porter un jugement sur la compétence « Écrire ».

Norme	Modalité
Le jugement s'appuie sur les mêmes exigences pour l'ensemble des élèves.	♦ Pour établir leur jugement, les enseignants respectent la valeur relative de l'acquisition des connaissances et de la mobilisation qui a fait l'objet d'une concertation avec les autres enseignants (réf. Modalité 1.2.2) ♦ Aux étapes 1 et 2, afin de rendre compte des apprentissages de l'élève, l'enseignant porte un jugement qui s'appuie sur sa planification de l'évaluation (réf. Régime pédagogique, article 30). ♦ À l'étape 3, le jugement de l'enseignant consiste en un « bilan » portant sur l'ensemble du programme d'étude de chaque discipline (réf. Régime pédagogique, article 30.1). ♦ Le jugement au « bilan » (étape 3) tient compte de la pondération établie à une épreuve obligatoire CSS ou école tel que convenu au moment de la planification. Dans le cas d'une épreuve obligatoire MEQ, celle-ci compte pour 20 % du résultat final (réf. Régime pédagogique, article 30.3). Dans le cas d'une épreuve unique MEQ, celle-ci compte pour 50 % du résultat final (réf. Régime pédagogique, article 34). ♦ Un jugement peut s'appuyer sur des traces différentes de celles établies pour le groupe classe (adaptations, modifications), à la condition que l'action soit inscrite au plan d'intervention de l'élève et le bulletin rend compte des modifications apportées. *Inspiré du document de l'école Saint-Mathieu du CSS des Découvreurs.*

Norme	Modalité
Les travaux et évaluations utilisés pour porter un jugement doivent être conservés **pendant un an**.	Chaque enseignant conserve les travaux utilisés pour porter un jugement **pendant un an**.
Conservation des épreuves administrées « Seules les personnes autorisées des organismes scolaires peuvent conserver les exemplaires et le matériel d'examen des épreuves ministérielles des sessions d'août et de janvier. Aucune épreuve unique des sessions de janvier et d'août ne doit être laissée ou remise au personnel enseignant. Seules les épreuves de juin des années passées peuvent être mises à la disposition du personnel enseignant à des fins pédagogiques pour faciliter leur appropriation au regard de l'évaluation et du type d'épreuves privilégiées et élaborées par le Ministère. Ces épreuves ne doivent cependant pas servir comme outils d'entraînement des élèves à la passation des épreuves uniques. L'organisme conserve, dans un endroit sûr et pendant un an minimum, le matériel qui a servi à la passation des épreuves (tests, feuilles de réponses). Pendant cette période, le Ministère peut demander l'original des épreuves administrées. » (Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles, 2015, p. 87). À chaque fin d'année, tous les documents doivent être remis à la direction qui verra à les conserver en lieu sûr.	Les examens du MEQ doivent remis à la direction en fin d'année. Ceux-ci doivent être conservés **pendant un an.**

Norme	Modalité
Classement La direction, après consultation de l'équipe-école, procède au classement des élèves selon les règles établies. (LIP, article 96.15, 5º) Dans le cas où l'organisation scolaire prévoit des classes multiâges, l'équipe-école peut préciser certaines balises.	La sélection des élèves pour un groupe multiâges pourrait prendre en compte les caractéristiques suivantes : ♦ L'autonomie ♦ L'absence de trouble d'attention ♦ L'absence de trouble de comportement ♦ La réussite dans l'ensemble des disciplines **FORMATION DES GROUPES pour l'année suivante (comité de classement)** • Le titulaire (ou les titulaires) de chaque niveau qui envoie les élèves est présent à la rencontre. • Le titulaire (ou les titulaires) de chaque niveau qui recevra les élèves est présent à la rencontre. • L'orthopédagogue est présent. • La direction est présente. • Les critères sont établis par le comité en ordre de priorité. • Le parent peut avoir fait une demande spéciale au préalable, pour des motifs valables, mais ceci n'est toutefois pas une garantie que ladite demande sera respectée. Le comité en est informé par la direction. • Les critères sont appliqués autant que possible. • Advenant le cas qu'un nouvel élève arrive pendant l'été, le comité détermine quelle classe accueillera cet élève, s'il y a lieu. N.B. un membre du SDG, un TES ou un membre du personnel des Services professionnels pourrait être invité à la rencontre ou consulté au préalable.

Norme	Modalité
Redoublement « Le directeur de l'école peut exceptionnellement, dans l'intérêt d'un enfant qui n'a pas atteint les objectifs de l'éducation préscolaire, avec le consentement de ses parents, après consultation de l'enseignant et selon les modalités déterminées par les règlements du ministre, admettre cet enfant à l'éducation préscolaire pour l'année scolaire où il serait admissible à l'enseignement primaire, s'il existe des motifs raisonnables de croire que cette mesure est nécessaire pour faciliter son cheminement scolaire » (LIP, 96.17). « Le directeur de l'école peur exceptionnellement, dans l'intérêt d'un élève qui n'a pas atteint les objectifs et maîtrisé les contenus obligatoires de l'enseignement primaire au terme de la période fixée par le régime pédagogique pour le passage obligatoire à l'enseignement secondaire, avec le consentement des parents, après consultation de l'enseignant et selon les modalités déterminées par les règlements du ministre, admettre cet élève à l'enseignement primaire pour une année additionnelle, s'il existe des motifs raisonnables de croire que cette mesure est nécessaire pour facilier son cheminement scolaire. » (LIP, 96.18) « À l'enseignement primaire et à la fin de la première année du secondaire, le directeur de l'école peut, exceptionnellement, dans l'intérêt de l'élève, lui permettre de rester une seconde année dans la même classe s'il appert de son plan d'intervention que cette mesure est celle qui, parmi celles possibles, est davantage susceptible de faciliter son cheminement scolaire. Cette mesure, qui ne peut être utilisée qu'une seule fois au cours de l'enseignement primaire, ne doit pas avoir pour effet de permettre le passage de cet élève au secondaire après plus de six années d'études primaires, sous réserve du pouvoir du directeur, au terme de cette période, de l'admettre à l'enseignement primaire pour une année additionnelle conformément à la Loi. » (Régime pédagogique, article 13.1)	Les décisions de l'équipe-école doivent être prises en respectant la loi. Le redoublement est une mesure exceptionnelle et ne devrait pas être envisagée, sauf au préscolaire et à la dernière année du 3e cycle. En cours de parcours, la différenciation pédagogique devrait être privilégiée. Outils d'aide à la réflexion. Par contre, « […] le directeur de l'école peut, exceptionnellement, dans l'intérêt de l'élève, lui permettre de rester une seconde année […] ». (Régime pédagogique, article 13.1) **OUTIL DE CONSIGNATION DES INFORMATIONS IMPORTANTES DU TITULAIRE DE L'ANNÉE EN COURS À REMETTRE AU TITULAIRE DE L'ANNÉE SUIVANTE :** • Les enseignants de l'école SNDM (Saint-Nom-de-Marie) utilisent un outil de consignation permettant de laisser des traces et de transmettre des informations importantes pour le titulaire de l'année suivante. Ces informations permettent d'assurer un meilleur suivi du cheminement de l'élève d'une année à l'autre. • Voir document en ANNEXE. • Possibilité pour les titulaires de l'école Paul Vi d'utiliser la même démarche à la fin de l'année scolaire 2023-2024.

ANNEXE 1

Exemple

RENSEIGNEMENTS À TRANSMETTRE AUX PARENTS EN DÉBUT D'ANNÉE RELATIVEMENT À LA NATURE ET À LA PÉRIODE DES PRINCIPALES ÉVALUATIONS

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Classe : 6e année **Année scolaire 2011-2012**	
Principales évaluations	
Français, langue d'enseignement	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en lecture et en écriture. Au cours des étapes 2 et 3, la communication orale sera aussi évaluée. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens (contrôles, dictées, etc.). Une épreuve obligatoire du Ministère en lecture et en écriture sera administrée à la fin de l'année. Celle-ci comptera pour 20 % du résultat final.
Mathématique	À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués en résolution de situations-problèmes et en raisonnement mathématique. De plus, de façon régulière, les connaissances acquises en mathématique seront évaluées. Une épreuve obligatoire du Ministère sera administrée à la fin de l'année. Celle-ci comptera pour 20 % du résultat final.
(À compléter…)	

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires

Les compétences suivantes feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins :

- Étape 1 : *Organiser son travail* et *Travailler en équipe* ;
- Étape 3 : *Savoir communiquer* et *Exercer son jugement critique*.

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant dans la 2e semaine du mois d'octobre.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du 17 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 31 août au 4 novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant dans la semaine du 12 mars. Ce bulletin couvrira la période du 7 novembre au 2 mars et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison. Il couvrira la période s'échelonnant du 12 mars jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Centre de services scolaire des Appalaches Québec
Service éducatif

1re année - Étape 1 – Écriture

C
O P

ANNEXE 2

Tâches	Connaissances	Compétences	Critères à évaluer Adaptation Syntaxe Orthographe			Profil B	Outils d'évaluation ou traces recueillies	
Dictée de lettres *Lien vers les documents ici*	X				X	**Adaptation à la situation d'écriture :** - Respecte le sujet - Écrit complet ou incomplet (mots ou courtes phrases) - Trouve et écrit ses idées ou dicte à l'adulte ce qu'il veut ou a voulu écrire **Phrases et ponctuation :** - Fait des espaces entre les mots sauf des mots collés à l'oral (findesemaine) ou mal séparé (C'est té l'été.) - Écrit sous forme de groupes de mots ou phrases simples parfois incomplètes - Compose des phrases calquées sur l'oral (Le rat il a…) **Orthographe lexicale et grammaticale :** - La plupart des sons sont présents dans les mots - Lettres et sons enseignés sont réinvestis - Quelques inversions de lettres dans les mots - Orthographie quelques mots appris		
Dictée de syllabes *Lien vers les documents ici*	X				X			
Dictée de mots courts et fréquents *Lien vers les documents ici*	X				X			
Écriture d'une phrase pour décrire une image simple *Lien vers les documents ici*		X	X	X maj.,point	X			
Écriture d'une phrase au choix de l'élève		X	?	X	X			
Atelier d'écriture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			

Aucune banque de mots ne doit être fournie aux élèves.

1re année - Étape 2 – Écriture

C
O P

Tâches	Connaissances	Compétences	Critères à évaluer Adaptation	Syntaxe	Orthographe	Profil B	Outils d'évaluation ou traces recueillies	
Dictée de mots *Lien vers les documents ici*	X				X	**Adaptation à la situation d'écriture :** - Respecte le sujet - Écrit complet (phrase ou court texte) - Trouve et écrit ses idées seul (se valider pour les préciser) **Phrases et ponctuation :** - Fait des espaces entre les mots - Écrit des phrases simples souvent bien construites (2 constituants) - Écris quelques phrases incomplètes (oubli d'un mot) - Majuscules et points dans certaines phrases - Compose des phrases calquées sur l'oral (Le rat il a…) - Compose des phrases répétitives (Il a… Il a …) **Orthographe lexicale et grammaticale :** - La plupart des sons sont présents dans les mots - Lettres et sons enseignés sont réinvestis - Quelques inversions de lettres dans les mots - Orthographie la majorité des mots appris - Démontre une constance de l'écrit		
Dictée de phrases *Lien vers les documents ici*	X				X			
Dictée de courts textes *Lien vers les documents ici*	X				X			
Écriture d'une phrase pour décrire une image simple *Lien vers les documents ici*		X	X	X maj.point	X			
Écriture d'une phrase au choix de l'élève *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			
Écriture d'un court texte au choix de l'élève *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			
Atelier d'écriture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			
Atelier d'écriture		X	X	X	X			

Aucune banque de mots ne doit être fournie aux élèves.

1re année - Étape 3 – Écriture

C
O P

Tâches	Connaissances	Compétences	Critères à évaluer Adaptation Syntaxe Orthographe			Profil B	Outils d'évaluation ou traces recueillies	
Dictée de mots *Lien vers les documents ici*	X				X	**Adaptation à la situation d'écriture :** - Respecte le sujet - Écrit complet (court texte) - Écrit plusieurs idées autour du sujet - Trouve et écrit ses idées seul (peut se valider pour les préciser) **Phrases et ponctuation :** - Fait des espaces entre les mots - Écrit des phrases simples bien construites (2 constituants) - Présence de tous les mots dans les phrases - Majuscules et points dans les phrases - Compose des phrases calquées sur l'oral (Le rat il a…) - Compose des phrases souvent répétitives (Il a…Il a…) - Compose des phrases juxtaposées ou coordonnées avec quelques maladresses dans les phrases élaborées (s'il y a lieu) **Orthographe lexicale et grammaticale :** - La plupart des sons sont présents dans les mots - Lettres et sons enseignés sont réinvestis - Inverse rarement les lettres dans les mots - Orthographie la majorité des mots appris - Démontre une constance de l'écrit - Fait des tentatives d'accord (dét. +nom)		
Dictée de phrases *Lien vers les documents ici*	X				X			
Dictée de courts textes *Lien vers les documents ici*	X				X			
Écriture d'une phrase pour décrire une image simple *Lien vers les documents ici*		X	X	X maj.point	X			
Écriture d'une phrase au choix de l'élève *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			
Écriture d'un court texte au choix de l'élève *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			
Atelier d'écriture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X			
Atelier d'écriture		X	X	X	X			

Aucune banque de mots doit être fournie aux élèves.

Centre de services scolaire des Appalaches Québec
Service éducatif

2e cycle - Écriture

C
O P

Tâches	Connaissances	Compétences	Critères à évaluer					Échelles de niveau de compétence (fin 2e cycle) *Document complet ici (2e cycle)*					Traces recueillies	Pour le bulletin	
			Adaptation	Cohérence	Syntaxe	Vocabulaire	Orthographe	5 Marquée	4 Assurée	3 Acceptable	2 Peu développée	1 Très peu développée		Validation	Jugement*
Dictée de mots d'orthographe	X						U	**Idées :** très développées **Liens :** appropriés entre phrases **Phrases** : élaborées, assez bien structurées, quelques maladresses **Voc. :** souvent précis **Orthographe usage :** peu d'erreurs **Orthographe gram. :** peu d'erreurs dans le GN et le verbe	**Idées :** appropriées et suffisantes **Liens :** appropriés entre phrases, paragraphe correct **Phrases** : élaborées, point, majuscule, quelques erreurs de structure, ne nuisent pas à la compréhension, virgule énumération **Voc. :** correct, parfois précis **Orthographe usage :** peu d'erreurs (mots étudiés en classe) **Orthographe gram. :** peu d'erreurs dans les cas simples d'accord du verbe	**Idées :** liées à la situation, certaines peu développées, ordre logique **Liens :** appropriés entre phrases **Phrases** : élaborées, certaines bien structurées et ponctuées **Voc. :** correct **Orthographe usage :** peu d'erreurs (mots étudiés en classe) **Orthographe gram. :** peu d'erreurs dans le GN (dét+N+adj)	**Idées :** quelques idées liées au sujet, ordre logique (la plupart) **Liens :** appropriés entre phrases **Phrases** : simples et correctes **Voc.** : correct mais répétitif **Orthographe usage :** peu d'erreurs (mots fréquents étudiés en classe) sinon s'appuie sur les correspondances sons lettres **Orthographe gram. :** quelques accords dans le GN (dét+N)	**Idées :** aide soutenue pour les idées **Liens :** aide soutenue pour les liens **Phrases** : simples, certaines correctes, élaborées difficile à comprendre **Orthographe usage :** nombreuses erreurs nuisant à la compréhension **Orthographe gram. :** nombreuses erreurs nuisant à la compréhension	Production	X	
Dictée d'évaluation	X	≈					U-G						Production	X	
Test de conjugaison sous forme de tableau à compléter	X						G						Production	X	
Test de conjugaison sous forme de phrases à composer où la conjugaison seulement sera évaluée	X	x			X		U-G						Production		X
Écriture libre OU Jogging d'écriture *Lien vers des documents ici*	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Écriture à partir d'une image ou d'un thème	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Atelier d'écriture *Lien vers les documents ici*	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Écriture d'un type de texte, un sujet et un plan imposés	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Entretien métagraphique *Lien vers les documents ici*	X	X	X	X	X	X	U-G						Conversation	X	

Document aidant à la prise de décision pour le classement ici

***Utiliser les évaluations faites le plus près possible de la date de la production du bulletin.**

Exemple de scénarios :

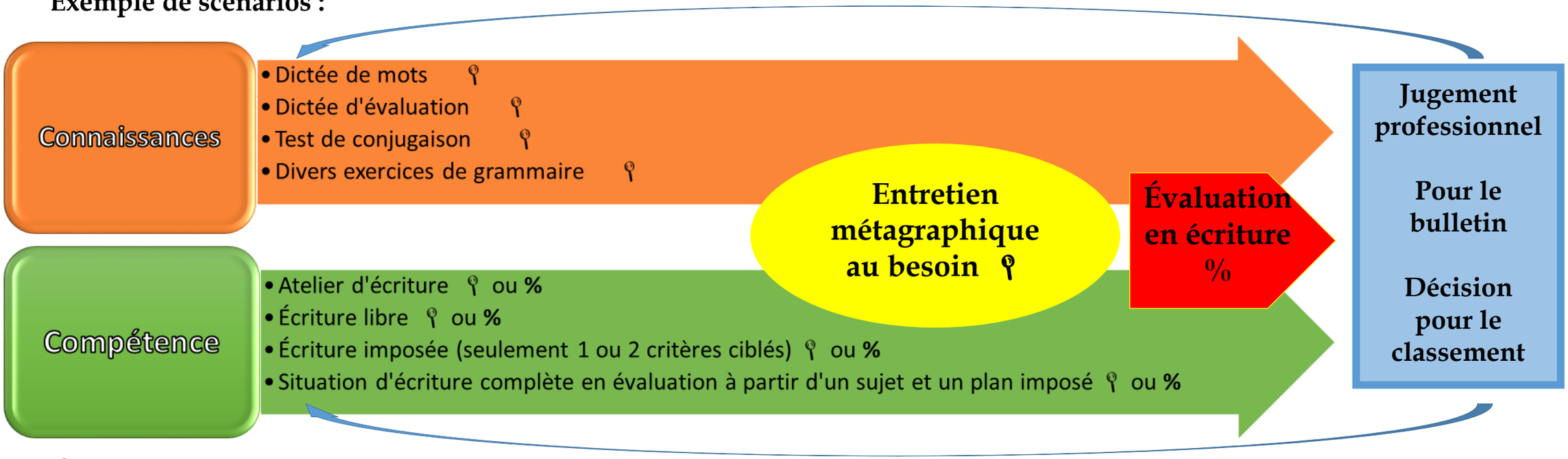

Utilisé en observation lors du jugement

% Note utilisée pour le bulletin

Cette façon de procéder permet de consacrer plus de temps à l'enseignement. Les élèves pourront s'exercer plus souvent à écrire des textes ou des parties de textes.
Réflexion :
Évaluation en écriture de fin d'étape = 76%
En regardant les évaluations formatives (compétences) pendant l'étape, l'élève a une moyenne de 70%. Est-ce que c'est logique de ne pas se fier à l'évaluation de fin d'étape? Quelle décision prendre?
OU
En regardant les évaluations formatives (compétences) pendant l'étape, l'élève a une moyenne de 80%. Est-ce que c'est logique de ne pas se fier à l'évaluation de fin d'étape? Quelle décision prendre?

2e cycle – Lecture

Tâches	Connaissances*	Compétences	Critères à évaluer				Échelles de niveau de compétence *Document complet ici (2e cycle)*					Traces recueillies	Pour le bulletin	
			Compréhension	Interprétation	Justification des réactions	Jugement critique	5 Marquée	4 Assurée	3 Acceptable	2 Peu développée	1 Très peu développée		Validation	Jugement
Entretien en lecture *3e Lien vers les documents ici* *4e Lien vers les documents ici*		X	X	X	X	X	**Compréhension :** excellente **Extrait d'éléments :** dégage l'essentiel des faits et événements explicites **Inférences :** accède au sens implicite dans de courts passages **Réaction :** formule des explications tirées du texte et de sa vie ou autres oeuvres **Stratégies :** utilise les stratégies efficacement	**Compréhension :** bonne **Extrait d'éléments :** dégage suffisamment de faits ou d'événements explicite pour cerner le sens général **Inférences :** accède parfois au sens implicite dans de courts passages **Réaction :** formule des explications tirées du texte et de sa vie ou autres oeuvres **Stratégies :** utilise les stratégies efficacement	**Compréhension :** acceptable **Extrait d'éléments :** dégage la plupart des éléments explicites liés à son intention de lecture **Inférences :** lorsque guidé, accède au sens implicite dans de courts passages **Réaction :** formule des explications sommaires (ex. : se reconnaît, exprime ses sentiments, établit des liens avec ses connaissances ou ses propres expériences) **Stratégies :** recourt aux stratégies parfois avec des rappels pendant la lecture	**Compréhension :** partielle **Extrait d'éléments :** dégage des éléments d'information explicite en recourant parfois à des indices fournis par l'enseignant **Inférences** **Réaction** **Stratégies :** recourt aux stratégies familières, sinon a besoin d'aide	**Compréhension :** certains éléments seulement **Extrait d'éléments :** dégage quelques éléments d'information explicites ou souvent répétés **Inférences** **Réaction :** recourt aux éléments accessibles à sa compréhension, aucune explication **Stratégies :** quelques stratégies avec aide	Conversation	X	X
Lecture interactive (questions à poser aux élèves) *3e Lien vers les documents ici* *4e Lien vers les documents ici* *2e cycle ici*		X	X	X	X	X						Conversation Observation Production	X	
Questionnaire papier-crayon (Documents équipe français)		X	X	X	X	X						Production	X	X
Fiche de lecture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X	X						Conversation Observation Production	X	
Cercle de lecture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X	X						Conversation Observation Production	X	
Tâches variées à la suite d'une lecture (dessin, organisateur)		X	X	X								Production Conversation Observation	X	
Document aidant à la prise de décision pour le classement ici														

***Connaissances en lecture :**

- dégager les caractéristiques des différents types de textes (textes qui expliquent, qui décrivent, qui visent à convaincre, etc.);
- dégager les éléments de la structure d'un texte (récit, cause/conséquence, différents aspects, etc.);
- identifier les principaux éléments littéraires (caractéristiques des personnages, les lieux, le temps, le thème, etc.);
- dégager les éléments qui permettent de comprendre l'organisation et la cohérence (les marqueurs de relation, l'ordre des idées, les mots de substitution, etc.);

connaissances liées à la phrase (forme et type, la ponctuation).

Centre de services scolaire des Appalaches
Québec
Service éducatif

3e cycle - Écriture

C
O P

Tâches	Connaissances	Compétences	Critères à évaluer					Échelles de niveau de compétence *Document complet ici (3e cycle)*					Traces recueillies	Pour le bulletin	
			Adaptation	Cohérence	Syntaxe	Vocabulaire	Orthographe	5 Marquée	4 Assurée	3 Acceptable	2 Peu développée	1 Très peu développée		Validation	Jugement*
Dictée de mots d'orthographe	X						U	**Idées :** adaptées au destinataire, bien développées **Liens :** appropriés entre les phrases et les paragraphes **Phrases** : variées, bien structurées, virgule pour isoler un groupe de mots **Voc. :** recherché à l'occasion **Orthographe usage :** peu d'erreurs **Orthographe gram. :** peu d'erreurs dans l'accord dans le GN et le verbe, l'attribut, PPE	**Idées :** pertinentes et généralement développées **Liens :** présence de paragraphes et liens entre les phrases **Phrases** : élaborées bien structurées malgré quelques maladresses, virgule pour isoler un groupe de mots à l'occasion **Voc. :** précis et varié **Orthographe usage :** peu d'erreurs (mots étudiés en classe) **Orthographe gram. :** peu d'erreurs dans l'accord dans le GN et le verbe, l'attribut, PPE	**Idées :** liées à la situation, certaines peu développées, ordre logique **Liens :** quelques liens entre les phrases, paragraphes corrects **Phrases** : quelques phrases élaborées mal structurées, majuscule, point et virgule dans l'énumération **Voc. :** précis **Orthographe usage :** peu d'erreurs (mots étudiés en classe et mots fréquents) **Orthographe gram. :** peu d'erreurs dans les accords dans le GN et le verbe	**Idées :** très peu développées, ordre logique (la plupart du temps) **Liens :** appropriés entre les phrases **Phrases** : simples, correctes (la plupart) **Voc.** : correct mais répétitif **Orthographe usage :** peu d'erreurs (mots fréquents étudiés en classe) **Orthographe gram. :** quelques accords GN (dét+N)	**Idées :** aide soutenue pour trouver des idées **Liens :** aide soutenue pour faire des liens **Phrases** : simples, certaines correctes, élaborées difficile à comprendre **Voc :** imprécis et répétitif **Orthographe usage :** nombreuses erreurs nuisant à la compréhension **Orthographe gram. :** nombreuses erreurs nuisant à la compréhension	Production	X	
Dictée d'évaluation	X						U-G						Production	X	
Test de conjugaison sous forme de tableau à compléter	X						G						Production	X	
Test de conjugaison sous forme de phrases à composer où la conjugaison seulement sera évaluée	X	X			X		U-G						Production	X	
Écriture libre OU Jogging d'écriture *Lien vers des documents ici*	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Atelier d'écriture *Lien vers les documents ici*	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Écriture d'un type de texte, un sujet et un plan imposés	X	X	X	X	X	X	U-G						Production Conversation Observation	X	X
Entretien métagraphique *Lien vers les documents ici*	X	X	X	X	X	X	U-G						Conversation	X	

Document aidant à la prise de décision pour le classement ici

***Utiliser les évaluations faites le plus près possible de la date de la production du bulletin.**

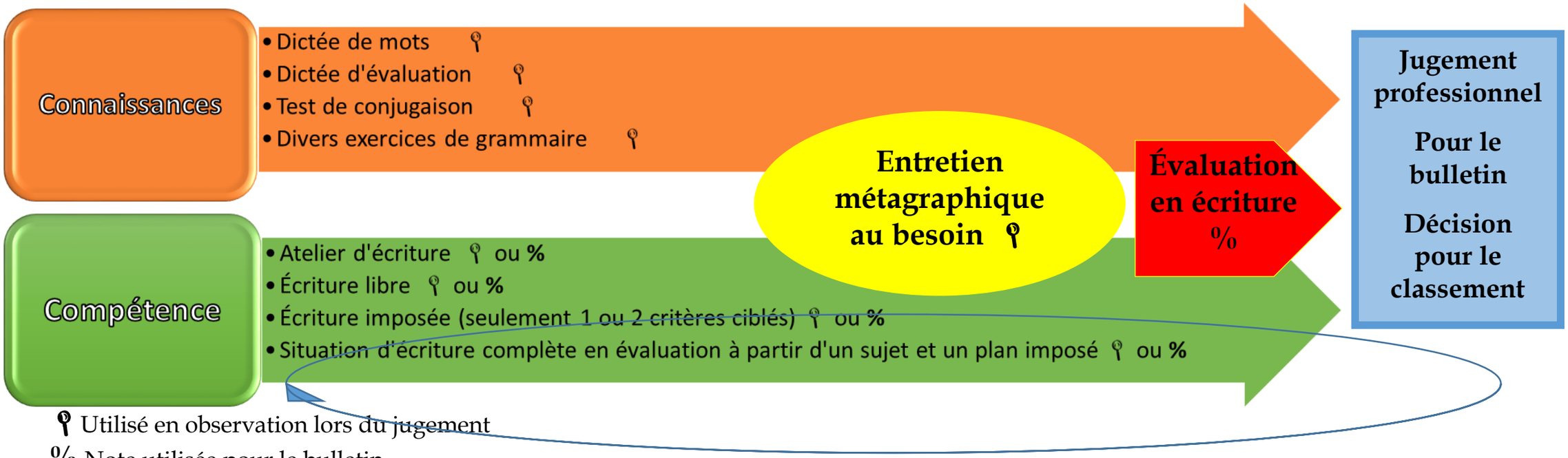

Utilisé en observation lors du jugement

% Note utilisée pour le bulletin

Cette façon de procéder permet de consacrer plus de temps à l'enseignement. Les élèves pourront s'exercer plus souvent à écrire des textes ou des parties de textes.

Réflexion :

Évaluation en écriture de fin d'étape = 76%

En regardant les évaluations formatives (compétences) pendant l'étape, l'élève a une moyenne de 70%. Est-ce que c'est logique de ne pas se fier à l'évaluation de fin d'étape? Quelle décision prendre?

OU

En regardant les évaluations formatives (compétences) pendant l'étape, l'élève a une moyenne de 80%. Est-ce que c'est logique de ne pas se fier à l'évaluation de fin d'étape? Quelle décision prendre?

3e cycle – Lecture

Tâches	Connaissances*	Compétences	Critères à évaluer				Échelles de niveau de compétence - Document complet ici (3e cycle)						%	
			Compréhension	Interprétation	Justification des réactions	Jugement critique	5 Marquée	4 Assurée	3 Acceptable	2 Peu développée	1 Très peu développée	Traces recueillies	Validation	Jugement
Entretien en lecture *5e Lien vers les documents ici* *6e Lien vers les documents ici*		X	X	X	X	X	**Compréhension :** excellente **Extrait d'éléments :** dégage l'essentiel des éléments explicites **Inférences :** interprète les textes, démontrant une capacité à approfondir sa compréhension **Réaction :** justifie ses réactions avec les textes ou en évoquant des exemples de sa vie, d'autres oeuvres **Jugement :** commente avec aisance des oeuvres de littérature jeunesse et générale à sa portée. Se prononce sur la valeur d'une oeuvre avec des critères spécifiques pour identifier les particularités. Recommande/déconseille une oeuvre à d'autres personnes en expliquant les raisons de ses choix. Connaît un grand nombre d'oeuvres variées parfois complexes et se réfère très souvent à son répertoire personnel.	**Compréhension :** bonne **Extrait d'éléments :** dégage l'essentiel des éléments explicites **Inférences** : effectue des inférences, dont certaines font appel à une compréhension globale des textes **Réaction :** formule à l'occasion des interprétations plausibles lorsque des questions l'incitent à le faire **Jugement :** manifeste son intérêt pour les oeuvres de littérature jeunesse. Se prononce sur la valeur d'une oeuvre en appliquant divers critères pour identifier les forces/faiblesses. Justifie ses appréciations avec des exemples pertinents. Établit souvent des liens entre des oeuvres et avec d'autres formes de représentation. Utilise ses connaissances littéraires pour parler des oeuvres.	**Compréhension :** acceptable **Extrait d'éléments :** dégage suffisamment d'éléments explicites pour cerner le sens général des textes **Inférences :** effectue parfois des inférences dans de courts passages **Réaction :** formule des explications sommaires, en justifiant ses propos avec des éléments des textes ou de sa vie, d'autres oeuvres. **Jugement :** manifeste un certain intérêt pour les oeuvres de la littérature jeunesse. Se prononce sur la valeur d'une oeuvre en appliquant quelques critères (thème/intrigue, personnages) pour identifier forces/faiblesses. Recommande ou déconseille une oeuvre à ses pairs. Établit parfois des liens entre des oeuvres vues ou entendues. Connaît des oeuvres variées et se réfère assez souvent à son répertoire.	**Compréhension :** partielle **Extrait d'éléments :** dégage des éléments explicites, sans pour autant parvenir à bien cerner le sens général des textes **Inférences :** effectue, lorsque guidé, des inférences lui permettant d'accéder au sens implicitement contenu dans de courts passages **Réaction** **Jugement :** manifeste peu d'intérêt pour les oeuvres de la littérature jeunesse. Se prononce sur la valeur d'une oeuvre sans toutefois appliquer de critères. Utilise parfois quelques connaissances littéraires (ex. : objet-livre, collection, genre de récit) pour parler des oeuvres. Connaît un nombre limité d'oeuvres et s'y réfère à l'occasion.	**Compréhension :** certains éléments seulement **Extrait d'éléments :** repère quelques éléments fortement mis en évidence, par leur emplacement, l'emploi de titres, de sous-titres, de légendes ou de procédés graphiques et typographiques **Inférences** **Réaction :** réagit aux éléments accessibles à sa compréhension en formulant des explications sommaires **Jugement :** manifeste très peu d'intérêt pour les oeuvres de la littérature jeunesse. Commente très peu ses lectures. Utilise très peu de connaissances littéraires pour parler des oeuvres. Connaît un nombre très limité d'oeuvres.	Conversation	X	X
Lecture interactive *5e Lien vers les documents ici* *6e Lien vers les documents ici* *3e cycle ici*		X	X	X	X	X						Conversation Observation Production	X	
Questionnaire papier-crayon *(Documents équipe français)*		X	X	X	X	X						Production	X	X
Fiche de lecture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X	X						Conversation Observation Production	X	
Cercle de lecture *Lien vers les documents ici*		X	X	X	X	X						Conversation Observation Production	X	
Tâches variées à la suite d'une lecture - Organisateur graphique - Résumé		X	X	X								Production Conversation Observation	X	

Documents aidant à la prise de décision pour le classement ici

***Connaissances en lecture :**

- dégager les caractéristiques des différents types de textes (textes qui expliquent, qui décrivent, qui visent à convaincre, etc.);
- dégager les éléments de la structure d'un texte (récit, cause/conséquence, différents aspects, etc.);
- identifier les principaux éléments littéraires (caractéristiques des personnages, les lieux, le temps, le thème, etc.);
- dégager les éléments qui permettent de comprendre l'organisation et la cohérence (les marqueurs de relation, l'ordre des idées, les mots de substitution, etc.);
- connaissances liées à la phrase (forme et type, la ponctuation).

ANNEXE 3

Voici le portrait de votre enfant après 25 jours de classe...

Année scolaire 2023-2024 Première communication

DESTINATAIRE	ÉCOLE

ÉLEVE

NOM
PRÉNOM
CODE PERMANENT
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE

FICHE

TÉLÉPHONE:
GROUPE-REPÈRE:

AUTORITÉ PARENTALE

Père/mère

Critères d'observation :

Engagement et sens des responsabilités

Est-ce que votre enfant...
- participe en classe ;
- fait des efforts en classe ;
- fait les devoirs et travaux demandés ;
- se met à la tâche ;
- connaît et applique les routines/ consignes enseignées?

Respect

Est-ce que votre enfant...
- respecte les règles de l'école ;
- respecte les règles de la classe ;
- respecte les adultes ;
- respecte ses pairs?

Apprentissages

Portrait actuel de votre enfant par matière.

Légende

Répond aux critères	En progression

FRANÇAIS/MATHÉMATIQUE

Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en français
Apprentissages en mathématique

Commentaires

ANGLAIS

Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en anglais

Commentaires

ÉDUCATION PHYSIQUE

Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en education physique

Commentaires

MUSIQUE

Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en musique

Commentaires

ARTS PLASTIQUES

Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en arts plastiques

Commentaires

ÉTHIQUE ET CULTURE

Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en ECR

Commentaires

Géographie, histoire et éducation
Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en géographie et histoire
Commentaires

SCIENCE ET TECHNOLOGIE
Engagement et sens des responsabilités
Respect
Apprentissages en science et technologie
Commentaires

COMMENTAIRES DIVERS
Commentaires divers, notamment sur d'autres apprentissages prévus dans les projets de l'école ou de la classe

Signature de la direction d'école : **Date :**

RÉFÉRENCES

Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). Guide de gestion de la sanction des études et épreuves ministérielles. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/sanction/Guide-sanction-2015_fr.pdf

Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport. (2011). Le choix de notre école à l'heure du bulletin unique. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/LesChoixDeNotreEcole_DocSoutien_f.pdf

Gouvernement du Québec. (5 novembre 2020). Loi sur l'instruction publique. Repéré à http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cs/I-13.3.pdf

Gouvernement du Québec. (1er septembre 2020). Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Repéré à http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/cr/I-13.3,%20R.%208.pdf